

Ann Therese MacEachern

Chef des ressources humaines par intérim

Le 22 octobre 2018

Bonjour,

Bien que nous soyons toujours à la table de négociation et prêts à négocier, le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) a entrepris aujourd'hui un mouvement de grève. Le syndicat avait le droit de faire ce choix en vertu du *Code canadien du travail*. Par conséquent, Postes Canada suivra le processus établi par le *Code* afin de modifier vos conditions d'emploi.

Lorsque le STTP a déposé son préavis de grève le 16 octobre, nous vous avons informés que la Société allait modifier vos conditions d'emploi si le Syndicat déclenchait un quelconque moyen de pression légal. Nous espérions que cela ne se produirait pas, mais c'est arrivé.

À compter de maintenant, vos conditions d'emploi sont modifiées. Nous ne souhaitons cependant pas vous imposer, à vous et à votre famille, de fardeau excessif. C'est pourquoi nous allons continuer de vous offrir, ainsi qu'à vos personnes à charge, les avantages suivants : les soins dentaires, les soins de la vue et de l'ouïe et le Régime de soins médicaux complémentaire (RSMC), y compris la couverture des médicaments sur ordonnance qui s'applique. Vous trouverez des précisions supplémentaires dans le document joint à cette lettre.

De plus, si nous recevons des demandes pour des exceptions de la part d'employés se trouvant dans des circonstances atténuantes que nous ne pouvons pas raisonnablement prévoir, je vous promets que nous allons les étudier afin de pouvoir offrir un soulagement à titre compassionnel à ces employés et à leur famille.

Nous allons continuer les négociations avec le Syndicat. Notre objectif est d'en arriver à une entente négociée qui reconnaît vos contributions importantes au succès de l'entreprise et qui trace la voie à une meilleure collaboration. Je vous demande de continuer de faire preuve de patience dans ces circonstances.

Je tiens de nouveau à vous dire que nous regrettons l'incertitude engendrée par la situation pour vous et votre famille sur des sujets qui vous touchent personnellement.

Veuillez continuer de vous informer en visitant le site **postescanada.ca** et en cliquant sur le lien « Je travaille à Postes Canada ».

Sincères salutations,



Ann Therese MacEachern
Chef des ressources humaines par intérim
